



**COMPTE-RENDU D’AFFICHAGE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL
DU VENDREDI 13 MARS 2020 A 10H00**

*Etabli en application des articles L. 5211-1 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
et de l’article 30 du règlement intérieur du syndicat.*

L’an deux mille vingt, le 13 mars, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le vendredi 06 mars 2020, s’est réuni, dans la Caen, Salle Marcel RESTOUT du SDEC ENERGIE, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents :

- Monsieur LELANDAIS Jacques, Madame ANDRE Jacqueline, Monsieur BELLANGER Joël, Monsieur BOUJRAD Abderrahman, Monsieur CHESNEL Claude, Madame DUFOUR Mireille, Monsieur GABRIEL Christian, Madame GLASSON Claude, Madame GOURNEY-LECONTE Catherine, Monsieur GUILLOUARD Jean-Luc, Monsieur HEURTIN Jean-Yves, Monsieur LAGALLE Philippe, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LEJEUNE Bernard, Monsieur LIARD Alain, Monsieur MANACH Gérard, Monsieur MARIE Gérard, Monsieur POISSON Cédric, Monsieur POULAIN Gérard, Monsieur ROYER Jacques.

Etaient absents ou excusés :

Monsieur BLIN François, Monsieur JOYAU Nicolas, Monsieur TALBOT Jacques.

Autres excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur BOUGAULT Rémi représenté par Monsieur Gérard POULAIN,
Monsieur GIRARD Henri représenté par Madame Catherine GOURNEY-LECONTE.

Monsieur le Président constatant le quorum, la séance est ouverte.

Secrétaire de séance : Monsieur Cédric POISSON a été nommé secrétaire de séance.

L’ordre du jour est conforme à la convocation :

I. Communication du Président

• **Marchés Publics**

- 1 Fourniture de luminaires peints pour éclairage résidentiel
- 2 Fourniture de luminaires peints pour éclairage routier
- 3 Fourniture de panneaux à messages variables simple ou double face posés sur des mâts indépendants
- 4 Contrôle technique des réseaux neufs de distribution publique d’électricité 2020
- 5 Acquisition, exploitation et maintenance d’une solution logicielle de rédaction et de suivi des marchés publics
- 6 Assistance financière et comptable dans le cadre des missions annuelles de contrôle de l’autorité concédante
- 7 Prestations d’assistance, de conseil juridique et de représentation en justice
- 8 Construction d’une chaufferie bois et d’un réseau de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-La-Meurdrac
- 9 Prestations de travaux pour la réalisation de 5 installations de production d’électricité solaire photovoltaïque raccordées au réseau de distribution d’électricité

• **Retrait / Adhésion et Transferts de compétences**

- 10 Transfert de compétences : Val d’Arry, Coeur de Nacre (Energies Renouvelables PV), Beuvillers, Monceau-en-Bessin, Falaise (GAZ)

II. Travaux des commissions

• Travaux

- 11 Programme d'effacement coordonné des réseaux -3ème tranche 2020
- 12 Programme de raccordement du réseau public d'électricité - 3ème tranche 2020
- 13 Programme de sécurisation du réseau public d'électricité - 3ème tranche 2020
- 14 Programme de renforcement des réseaux public d'électricité - 4ème tranche 2020
- 15 Programme de rénovation esthétique des postes de transformation 2020
- 16 Convention avec la commune de May-sur-Orne pour la desserte intérieure d'un lotissement public en commune urbaine de catégorie B2
- 17 Conventions avec les lotisseurs privés pour la desserte intérieure de lotissements privés en communes rurales
- 18 Convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage de la collectivité de CABOURG au SDEC ENERGIE au titre des travaux d'éclairage public associés au projet d'effacement coordonné de réseaux « avenue du président Raymond Poincaré »
- 19 Convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage de la collectivité de Villers-Bocage au SDEC ÉNERGIE au titre des travaux d'éclairage public, associés au projet d'effacement coordonné de réseaux "Rue Saint-Germain"
- 20 Convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de Vaucelles au titre des travaux d'éclairage public de l'aménagement de la traversée du bourg
- 21 Etat contradictoire - Approbation des biens de signalisation lumineuse - VAUCELLES
- 22 Avenant n°2 à la convention ORANGE, relative à la location et l'exploitation d'un génie civil, propriété du SDEC ÉNERGIE

• Energie

- 23 Délégation Temporaire de Maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de Cambremer pour le projet photovoltaïque de l'atelier municipal
- 24 Délégation Temporaire de Maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de Feuguerolles Bully pour le projet photovoltaïque du gymnase
- 25 Délégation Temporaire de Maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune d'Epron pour le projet photovoltaïque de l'extension du groupe scolaire
- 26 Délégation Temporaire de Maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de Potigny pour le projet photovoltaïque de l'école de la commune
- 27 Délégation Temporaire de Maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de Val d'Arry pour le projet photovoltaïque de la nouvelle mairie
- 28 Délégation Temporaire de Maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la Communauté de Communes Coeur de Nacre pour le projet photovoltaïque du bâtiment Actions Solidaires Intercommunales de Luc sur Mer
- 29 Projet bois des bureaux du CIVAM de Valdallière - validation du plan de financement
- 30 Projet bois du réseau technique de Vassy (Valdallière) - contrat départemental de territoire de la Communauté de Communes de l'Intercom de la Vire au Noireau
- 31 Etat contradictoire - Compétence "Energies Renouvelables" - Val d'Arry
- 32 Subvention 2020 : projet pédagogique porté par la Communauté de Communes Coeur de Nacre avec 2 Collèges de Douvres la Délivrande
- 33 Audits énergétiques - Aides financières - Trévières
- 34 Audits énergétiques - Aides financières - Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon
- 35 Subvention 2020 : Festival "Condé ... vert demain" - Condé-en-Normandie
- 36 Subvention 2020 : Festival "Les Extraverties" - Office de Tourisme du Pays de Falaise
- 37 Projets photovoltaïques - Sollicitation de subventions au titre de la DETR 2020

• Administration-Finances

- 38 Avenant de l'acte constitutif de la régie de recettes « raccordements au réseau public d'électricité » : modification du montant de l'encaisse de la régie de recettes
- 39 Ajustement du tableau des effectifs

• Solidarité

- 40 Soutien financier à la rénovation énergétique SOLIHA _Caen et Tordouet
- 41 Soutien financier à la rénovation énergétique CDHAT-Isigny sur mer
- 42 Subvention 2020 allouée aux opérateurs de l'habitat

• Développement Economique

- 43 Aides aux activités économiques et ouvrages communaux et intercommunaux
- 44 Aides aux extensions pour sites privés

Le Bureau Syndical adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance et prend acte des communications du Président.

2020-02-BS-DB-1 - Fourniture de luminaires peints pour éclairage résidentiel

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la décision de la Commission d'appel d'offres ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'accord-cadre de fourniture de luminaires peints pour éclairage résidentiel, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, y compris la reconduction et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial ; et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire,
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 2317 des exercices 2020 et suivants du budget principal.

2020-02-BS-DB-2 - Fourniture de luminaires peints pour éclairage routier

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer l'accord-cadre de fourniture de luminaires peints pour éclairage routier à la société FONTES DE PARIS,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'accord-cadre de fourniture de luminaires peints pour éclairage routier, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, y compris tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial ; et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire,
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 2317 des exercices 2020 et suivants du budget principal.

2020-02-BS-DB-3 - Fourniture de panneaux à messages variables simple ou double face posés sur des mâts indépendants

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de déclarer sans suite l'accord-cadre ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à toutes formalités nécessaires.

2020-02-BS-DB-4 - Contrôle technique des réseaux neufs de distribution publique d'électricité 2020

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer l'accord-cadre de contrôle technique des réseaux neufs de distribution publique d'électricité à la société QUALICONSULT,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'accord-cadre de contrôle technique des réseaux neufs de distribution publique d'électricité, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, y compris ses reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial ; et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire,
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 2317 des exercices 2020 et suivants du budget principal.

2020-02-BS-DB-5 - Acquisition, exploitation et maintenance d'une solution logicielle de rédaction et de suivi des marchés publics

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer l'accord-cadre d'acquisition, exploitation et maintenance d'une solution logicielle de rédaction et de suivi des marchés publics à la société SIS MARCHES,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'accord-cadre, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, y compris la reconduction et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial ; et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire,
- **DIT** que la dépense sera imputée aux articles 2051 et 61563 des exercices 2020 et suivants du budget principal.

2020-02-BS-DB-6 - Assistance financière et comptable dans le cadre des missions annuelles de contrôle de l'autorité concédante

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le lot 1 de l'accord-cadre d'assistance financière et comptable dans le cadre des missions annuelles de contrôle de l'autorité concédante à AUDIT EXPERTISE CONSEIL,
- **DECIDE** d'attribuer le lot 2 de l'accord-cadre d'assistance financière et comptable dans le cadre des missions annuelles de contrôle de l'autorité concédante à COGEDIAC,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'accord-cadre, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, y compris les reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial ; et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire,
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 6226 des exercices 2020 et suivants du budget principal

2020-02-BS-DB-7 - Prestations d'assistance, de conseil juridique et de représentation en justice

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le lot 1 de l'accord-cadre de prestations d'assistance, de conseil juridique et de représentation en justice à la SCP SEBAN ET ASSOCIES,
- **DECIDE** d'attribuer le lot 2 de l'accord-cadre de prestations d'assistance, de conseil juridique et de représentation en justice au groupement SELARL CLAISSE ET ASSOCIES / SELARL CLAISSE ET ASSOCIES 93,
- **DECIDE** d'attribuer le lot 3 de l'accord-cadre de prestations d'assistance, de conseil juridique et de représentation en justice à EARTH AVOCATS
- **DECIDE** d'attribuer le lot 4 de l'accord-cadre de prestations d'assistance, de conseil juridique et de représentation en justice à GB2A AVOCATS,
- **DECIDE** d'attribuer le lot 5 de l'accord-cadre de prestations d'assistance, de conseil juridique et de représentation en justice au groupement SCP SEBAN ET ASSOCIES / CABINET LEFEVRE AVOCATS,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'accord-cadre, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, y compris les reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial ; et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire,
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 6226 des exercices 2020 et suivants du budget principal.

2020-02-BS-DB-8 - Construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-La-Meurdrac

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de déclarer sans suite le lot 1 du marché « VRD – Gros Œuvre – Clos Couvert »
- **DECIDE** d'attribuer le lot 2 du marché « Chauffage » à l'entreprise IDEX pour un montant de 99 977.42 € HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, y compris tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial ; et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 2317 de l'exercice 2020 du budget principal.

2020-02-BS-DB-9 - Prestations de travaux pour la réalisation de 5 installations de production d'électricité solaire photovoltaïque raccordées au réseau de distribution d'électricité

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de déclarer sans suite les lots 1 et 3 du marché,
- **DECIDE** d'attribuer le lot 2 du marché à l'entreprise LAMOUR pour un montant de 40 074.20 € HT,
- **DECIDE** d'attribuer le lot 4 du marché à l'entreprise LAMOUR pour un montant de 48 878.60 € HT,
- **DECIDE** d'attribuer le lot 5 du marché à l'entreprise LAMOUR pour un montant de 22 015.30 € HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, y compris tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial ; et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 2317 de l'exercice 2020 du budget énergies renouvelables.

2020-02-BS-DB-10 - Transfert de compétences : Val d'Arry, Coeur de Nacre (Energies Renouvelables PV), Beuvillers, Monceau-en-Bessin, Falaise (GAZ)

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ABROGE** la délibération n°2018-07/BS/DB-24 du 18 janvier 2019 portant sur le projet abandonné par la commune de Val d'Arry pour la construction et l'exploitation par le SDEC ÉNERGIE, d'une toiture photovoltaïque sur la salle des fêtes de la commune déléguée de Noyers Bocage ;
- **ACCEPTE** dans le cadre du transfert de la compétence « Energies Renouvelables » acté par délibération du 19 octobre 2018 n°2018-07/BS/DB/03, de construire une unité de production d'électricité photovoltaïque, installée sur la toiture de la future mairie, située sur la commune déléguée de Noyers-Bocage et de l'exploiter selon des conditions techniques, administratives et financières attachées à cette compétence ;
- **ACCEPTE** dans le cadre du transfert de la compétence « Energies Renouvelables » visée à l'article 3.8. des statuts du SDEC ÉNERGIE, le nouveau projet de la communauté de communes Coeur de Nacre, portant sur la création d'une toiture photovoltaïque sur le bâtiment « Actions Solidaires intercommunales » implanté rue des Delettes à Luc-sur-Mer ;
- **ACCEPTE** le transfert de la compétence gaz, visée à l'article 3.3. des statuts du SDEC ENERGIE pour les communes de Beuvillers, Monceaux-en-Bessin et Falaise ;
- **DECIDE** de mettre en œuvre ces transferts de compétences, tant sur les aspects patrimoniaux, financiers et techniques et de tous les contrats qui y sont attachés ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la mise en œuvre de ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.

2020-02-BS-DB-11 - Programme d'effacement coordonné des réseaux –3ème tranche 2020

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la troisième tranche de travaux 2020, pour l'effacement coordonné des réseaux proposée ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées aux articles 2315, 2317 et 4581 du Budget Principal 2020 ;
- **CHARGE** Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire.

2020-02-BS-DB-12 - Programme de raccordement du réseau public d'électricité - 3ème tranche 2020

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la troisième tranche de travaux 2020, de raccordement du réseau public d'électricité proposée ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2315 – Travaux Electricité du Budget Principal 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire.

2020-02-BS-DB-13 - Programme de sécurisation du réseau public d'électricité - 3ème tranche 2020

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la troisième tranche de travaux 2020 de sécurisation du réseau public d'électricité proposée ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2315 – Travaux Electricité du Budget Principal 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire.

2020-02-BS-DB-14 - Programme de renforcement des réseaux public d'électricité - 4ème tranche 2020

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la quatrième tranche de travaux 2020, pour le renforcement du réseau public d'électricité proposée ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2315 – Travaux Electricité du Budget Principal 2020 ;
- **CHARGE** Monsieur le Président à signer tout acte s'y rapportant et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire.

2020-02-BS-DB-15 - Programme de rénovation esthétique des postes de transformation 2020

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE**, d'adopter les travaux de rénovation esthétique des postes de transformation proposés ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 6228 du Budget Principal 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire.

2020-02-BS-DB-16 - Convention avec la commune de May-sur-Orne pour la desserte intérieure d'un lotissement public en commune urbaine de catégorie B2

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la convention proposée permettant de mandater la commune pour la desserte intérieure en commune urbaine ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 4581 du Budget Principal ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à la signer et à la mettre en œuvre, ainsi que tout acte s'y rapportant.

2020-02-BS-DB-17 - Conventions avec les lotisseurs privés pour la desserte intérieure de lotissements privés en communes rurales

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter les six conventions proposées permettant de mandater le lotisseur ou l'aménageur privé pour la desserte intérieure en communes rurales ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 4581 du Budget Principal ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à les signer et à les mettre en œuvre, ainsi que tout acte s'y rapportant.

2020-02-BS-DB-18 - Convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage de la collectivité de CABOURG au SDEC ENERGIE au titre des travaux d'éclairage public associés au projet d'effacement coordonné de réseaux « avenue du président Raymond Poincaré »

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** que le SDEC ENERGIE assure temporairement la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement du réseau d'éclairage public dans le cadre de l'opération d'effacement des Cabourg ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 4581 - Travaux sous mandat Eclairage 2020 du Budget Principal ;
- **DECIDE** d'adopter la convention proposée ;
- **AUTORISE** le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte se rapportant à cette décision.

2020-02-BS-DB-19 - Convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage de la collectivité de Villers-Bocage au SDEC ÉNERGIE au titre des travaux d'éclairage public, associés au projet d'effacement coordonné de réseaux "Rue Saint-Germain"

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** que le SDEC ENRGIE assure temporairement la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement du réseau d'éclairage public dans le cadre de l'opération d'effacement des réseaux aériens situés rue Saint-Germain sur a commune de Villers-Bocage ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 4581 - Travaux sous mandat Eclairage 2020 du Budget Principal ;
- **DECIDE** d'adopter la convention proposée ;
- **AUTORISE** le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte se rapportant à cette décision.

2020-02-BS-DB-20 - Convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de Vaucelles au titre des travaux d'éclairage public de l'aménagement de la traversée du bourg

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de déléguer ponctuellement la maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de Vaucelles pour la réalisation des travaux d'aménagement d'éclairage public du cœur de bourg ;
- **DECIDE** d'octroyer les aides financières en application des décisions du Comité Syndical du 6 février 2020 en la matière ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 2317 du Budget Principal ;
- **DECIDE** d'adopter la convention proposée (jointe en annexe) et autoriser le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte se rapportant à cette décision.

2020-02-BS-DB-21 - Etat contradictoire - Approbation des biens de signalisation lumineuse - VAUCELLES

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter l'état contradictoire de remise des biens du patrimoine signalisation lumineuse proposé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à mettre en œuvre cette décision et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire.

2020-02-BS-DB-22 - Avenant n° 2 à la convention ORANGE, relative à la location et l'exploitation d'un génie civil, propriété du SDEC ÉNERGIE

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant n° 2 prolongeant la durée de la convention actuelle et de son avenant n° 1, sans en modifier les autres modalités, du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022 ;
- **AUTORISE** le Président à le mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant.

2020-02-BS-DB-23 - Délégation Temporaire de Maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de Cambremer pour le projet photovoltaïque de l'atelier municipal

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** la délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE au bénéfice de la commune de Cambremer pour la réalisation d'une installation de production d'électricité photovoltaïque sur la toiture du futur atelier municipal, situé 11 avenue des Tilleuls à Cambremer ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2317 du budget annexe « Energies Renouvelables » 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer la convention correspondante ainsi que tout acte s'y rapportant.

2020-02-BS-DB-24 - Délégation Temporaire de Maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de Feuguerolles Bully pour le projet photovoltaïque du gymnase

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE au bénéfice de la commune de Feuguerolles Bully pour la réalisation d'une installation de production d'électricité photovoltaïque sur la toiture du gymnase, situé rue de la place à Feuguerolles-Bully ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2317 du budget annexe « Energies Renouvelables » 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer la convention correspondante ainsi que tout acte s'y rapportant.

2020-02-BS-DB-25 - Délégation Temporaire de Maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune d'Epron pour le projet photovoltaïque de l'extension du groupe scolaire

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE au bénéfice de la commune d'Epron pour la réalisation d'une installation de production d'électricité photovoltaïque sur la toiture de l'école François Langlois, située rue François Langlois à Epron ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2317 du budget annexe « Energies Renouvelables » 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer la convention correspondante ainsi que tout acte s'y rapportant.

2020-02-BS-DB-26 - Délégation Temporaire de Maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de Potigny pour le projet photovoltaïque de l'école de la commune

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE au bénéfice de la commune de Potigny pour la réalisation d'une installation de production d'électricité photovoltaïque sur la toiture de l'école Langevin, située 2 rue Jean Moulin à Potigny ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2317 du budget annexe « Energies Renouvelables » 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer la convention correspondante ainsi que tout acte s'y rapportant.

2020-02-BS-DB-27 - Délégation Temporaire de Maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de Val d'Arry pour le projet photovoltaïque de la nouvelle mairie

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE au bénéfice de la commune de Val d'Arry pour la réalisation d'une installation de production d'électricité photovoltaïque sur la toiture de la future mairie, située place de l'Eglise sur le territoire de la commune déléguée de Noyers-Bocage ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2317 du budget annexe « Energies Renouvelables » 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer la convention correspondante ainsi que tout acte s'y rapportant.

2020-02-BS-DB-28 - Délégation Temporaire de Maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la Communauté de Communes Coeur de Nacre pour le projet photovoltaïque du bâtiment Actions Solidaires Intercommunales de Luc sur Mer

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE au bénéfice de la Communauté de Communes Coeur de Nacre pour la réalisation d'une installation de production d'électricité photovoltaïque sur la toiture du bâtiment Actions solidaires intercommunales de Luc-sur-Mer, situé Les Delettes à Luc-sur-Mer ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2317 du budget annexe « Energies Renouvelables » 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer la convention correspondante ainsi que tout acte s'y rapportant..

2020-02-BS-DB-29 - Projet bois des bureaux du CIVAM de Valdallière - validation du plan de financement

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le financement proposé pour ce projet avec une aide du SDEC ENERGIE à hauteur de 30% calculée sur le montant total des travaux HT ;
- **DIT** que les dépenses d'investissement seront imputées à l'article 2131, les recettes aux articles 1312, 1314 et 1318 et la contribution financière du syndicat à l'article 20411 du budget principal du SDEC ÉNERGIE 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout acte s'y rapportant et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire.

2020-02-BS-DB-30 - Projet bois du réseau technique de Vassy (Valdallière) - contrat départemental de territoire de la Communauté de Communes de l'Intercom de la Vire au Noireau

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'intégration du SDEC ÉNERGIE en tant que maître d'ouvrage du contrat de territoire 2017-2021 de l'intercom Vire-au-Noireau ;
- **APPROUVE** l'avenant au contrat départemental de territoire de la Communauté de Communes de l'Intercom de la Vire au Noireau ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant au contrat précité et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire.

2020-02-BS-DB-31 - Etat contradictoire - Compétence "Energies Renouvelables" - Val d'Arry

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** l'état contradictoire du patrimoine « Energies Renouvelables » proposé ci-dessus, fixé à 0€, la commune de Val d'Arry ne disposant d'aucun actif au jour du transfert de sa compétence ;
- **CHARGE** Monsieur le Président de la mise en œuvre de cette décision et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

2020-02-BS-DB-32 - Subvention 2020 : projet pédagogique porté par la Communauté de Communes Cœur de Nacre avec 2 Collèges de Douvres la Délivrande

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution d'une aide financière de 50 % du coût du projet, plafonnée à 1 155 € à la Communauté de Communes Cœur de Nacre pour l'installation d'un auvent photovoltaïque ;
- **DECIDE** que la dépense sera imputée à l'article 65738 du Budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2020-02-BS-DB-33 - Audits énergétiques - Aides financières - Trévières

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** une aide financière de 480 € à la commune de Trévières, pour la réalisation d'audits énergétiques sur 2 bâtiments publics de son territoire correspondant à 50% de la part restant à charge de la collectivité ;
- **DECIDER** d'imputer la dépense à l'article 65738 du Budget principal ;
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention correspondante (jointe en annexe), à la mettre en œuvre et à signer tout acte s'y rapportant.

2020-02-BS-DB-34 - Audits énergétiques - Aides financières - Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ABROGE** la délibération du SDEC ENERGIE n° 2019-01/BS/DB-18 du 18 janvier 2019, relative aux 15 audits groupés devant initialement être réalisés par le bureau d'études 21 MED ;
- **APPROUVE** une aide financière de 10 368,13 € à la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, pour la réalisation d'audits énergétiques sur 13 bâtiments publics de son territoire correspondant à 50% de la part restant à charge de la collectivité ;
- **DECIDE** d'imputer la dépense à l'article 65738 du Budget principal ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention correspondante (jointe en annexe), à la mettre en œuvre et à signer tout acte s'y rapportant.

2020-02-BS-DB-35 - Subvention 2020 : Festival "Condé ... vert demain" - Condé-en-Normandie

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution d'une aide financière de 1 000 € à la commune de Condé-en-Normandie, pour l'organisation du Festival « Condé ... vert demain » ;
- **DECIDE** que la dépense sera imputée à l'article 65738 du Budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant..

2020-02-BS-DB-36 - Subvention 2020 : Festival "Les Extraverties" - Office de Tourisme du Pays de Falaise

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution d'une aide financière de 1 000 € à l'Office de Tourisme du Pays de Falaise, pour l'organisation du Festival « Les Extraverties » ;
- **DECIDE** que la dépense sera imputée à l'article 65738 du Budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant..

2020-02-BS-DB-37 - Projets photovoltaïques - Sollicitation de subventions au titre de la DETR 2020

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de solliciter le fonds DETR pour les huit projets photovoltaïques prévus en 2020 ;
- **CHARGE** Monsieur le Président de la mise en œuvre de cette décision et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

2020-02-BS-DB-38 - Avenant de l'acte constitutif de la régie de recettes « raccordements au réseau public d'électricité » : modification du montant de l'encaisse de la régie de recettes

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de modifier l'article 7 de l'acte constitutif de la régie de recettes, en augmentant le plafond moyen mensuel de l'encaisse à 100 000€, à compter du 1er avril 2020 ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout acte se rapportant à cette décision.

2020-02-BS-DB-39 - Ajustement du tableau des effectifs

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de clôturer 1 poste au grade ingénieur et d'ouvrir 1 poste au grade d'ingénieur principal et ce, à compter du 1er avril 2020 ;
- **DECIDE** de clôturer 3 postes de technicien principal 2ème classe et d'ouvrir 3 postes de technicien principal 1ère classe, à compter du 1er avril 2020 ;
- **DECIDE** de clôturer 1 poste de rédacteur et d'ouvrir 1 poste de rédacteur principal 2ème classe, à compter du 1er avril 2020 ;
- **DECIDE** de clôturer 1 poste d'adjoint administratif principal 2ème classe et d'ouvrir 1 poste d'adjoint administratif principal 1ère classe, à compter du 1er jour du mois suivant l'avis de la CAP si celui-ci est favorable ;
- **DECIDE** d'adapter le tableau des effectifs en conséquences ;
- **CHARGE** le Président de l'exécution des présentes décisions et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

2020-02-BS-DB-40 - Soutien financier à la rénovation énergétique SOLIHA _Caen et Tordouet

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution d'une aide de 2 250 € (frais de gestion inclus) pour la rénovation du logement situé sur la commune de TORDOUET ainsi que le rejet du dossier situé sur la ville de CAEN.
- **DIT** que la Dépense de Fonctionnement sera imputée à l'article 6574 - Subventions aux associations et personnes de droit privé du Budget Principal 2020.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2020-02-BS-DB-41 - Soutien financier à la rénovation énergétique CDHAT-Isigny sur mer

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution d'une aide de 2 250 € (frais de gestion inclus) pour la rénovation du logement situé sur la commune d'Isigny-sur-Mer.
- **DIT** que la Dépense de Fonctionnement sera imputée à l'article 6574 Subventions aux associations et personnes de droit privé du Budget Principal 2020.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2020-02-BS-DB-42 - Subvention 2020 allouée aux opérateurs de l'habitat

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le versement des appels de fonds du 15 février 2020 aux opérateurs SOLIHA et INHARI dans le cadre des travaux de rénovation thermique des logements de famille en situation de précarité énergétique, comme suit :
- SOLIHA : 20 0000 €,
- INHARI : 10 0000 €,
- CDHAT : néant
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 6574 de l'exercice 2020 du budget principal du SDEC ÉNERGIE,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant

2020-02-BS-DB-43 - Aides aux activités économiques et ouvrages communaux et intercommunaux

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** les participations et reversements du SDEC ENERGIE au profit d'activités économiques et d'ouvrages communaux et intercommunaux et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 6 Février 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents et à procéder à toutes formalités tendant à rendre exécutoire cette décision

2020-02-BS-DB-44 - Aides aux extensions pour sites privés

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** les participations et reversements du SDEC ENERGIE aux extensions pour l'alimentation électrique des sites privés et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 6 Février 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents et à procéder à toutes formalités tendant à rendre exécutoire cette décision.

Sans autres questions, ni informations à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance à 12h40.

Le président du SDEC ENERGIE

Jacques LELANDAIS

Ces délibérations sont consultables sur demande auprès du service Structures, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.

